

Conditions Générales de Vente et de Prestation de Service

Audrey Serriere – Mise à jour : Mai 2025

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Prestation de Service (CGPS) régissent les modalités d'exécution des services proposés par **Audrey Serriere** (ci-après « le Prestataire ») à toute personne physique ou morale (ci-après « le Client »). Toute commande ou prise de rendez-vous implique l'acceptation pleine et entière, sans réserve, des présentes CGPS.

Identité du Prestataire

Entreprise individuelle : **Audrey Serriere**

SIRET : **97906400300010**

Domiciliation : **24 rue Émile Fischer, 54300 Lunéville (France)**

Date de création : **02 octobre 2023**

Activités proposées : prestations de bien-être (Jin Shin Jyutsu, libération des blocages, soin Atlas Axis, soin par les fréquences).

Assurance professionnelle : MAAF Assurance – Contrat Multirisque Pro n° 154186446 S 001.

Contact :

 06 23 01 53 95

 audrey@inspiremoi.eu

 24 rue Émile Fischer, 54300 Lunéville

Nature des Prestations

Les prestations sont des accompagnements individuels destinés à favoriser le bien-être physique, émotionnel et énergétique de la personne. Elles ne constituent en aucun cas des actes médicaux, et ne peuvent en aucun cas se substituer à un avis, un diagnostic ou un traitement délivré par un professionnel de santé.

Les pratiques utilisées sont issues de formations (**Jin Shin Jyutsu, libération des blocages, soin Atlas Axis, et soin par les fréquences**) et ne donnent pas lieu à des diplômes reconnus par l'État. Le Prestataire agit dans une démarche de bien-être et d'Amélioration de l'équilibre général de la personne

Descriptions des soins

- **Jin Shin Jyutsu** : technique douce consistant à poser les mains sur des zones spécifiques du corps pour libérer les blocages énergétiques. Elle vise à rétablir l'équilibre physique, mental et émotionnel.

- **Libération des blocages** : méthode agissant sur les émotions et le mental via l'énergie, afin de favoriser un processus naturel d'équilibre intérieur.
- **Soin Atlas Axis** : complémentaire au Jin Shin Jyutsu, agit sur l'alignement énergétique global par une approche douce et subtile.
- **Soin par les fréquences** : utilisation d'un appareil conçu par la société **Multispa**, qui utilise de faibles fréquences favorisant l'équilibre naturel du corps

Des effets secondaires tels que des gênes locales, une fatigue peuvent se manifester pendant quelques jours après l'application de la méthode

Modalités de Réalisation des Prestations

Les prestations sont réalisées **sur rendez-vous uniquement**, en présentiel (chez le client, en extérieur ou lors d'événements) ou à distance (par téléphone, par visio). La durée est communiquée au moment de la réservation :

- 1h à 1h30 pour les soins énergétiques, séance libération des blocages et Atlas Axis
- 30 min pour le soin par les fréquences (uniquement en présentiel)

Le Client s'engage à fournir des informations précises lors de la réservation. Audrey Serriere se réserve le droit de refuser des rendez-vous jugés inappropriés.

Les rendez-vous avec les entreprises seront fixés et précisés lors de la réalisation et la validation du devis.

Contre-indications

Les soins sont **contre-indiqués** en cas de :

- Traitement en chimiothérapie ou radiothérapie
- Troubles psychiatriques graves (schizophrénie, prise de psychotropes lourds, etc.)
- Fièvre, syndromes infectieux actifs
- Grossesse potentielle (à signaler impérativement)

Le Client attestera également qu'il n'a rien à déclarer sur son état de santé qui ne serait pas compatible avec la réalisation d'une séance, sur sa personne, sans avis médical, et déclare informer au préalable le Prestataire de tout changement concernant son état de santé lors des prochains rendez-vous ou réservations. En conséquence, et dans le respect de la charte d'éthique liée à la profession, Audrey Serriere se réserve le droit de refuser à tout moment un Client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'une séance, Les séances ne sont accessibles qu'aux personnes majeures. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur légal.

Prix des prestations & Modalités de paiement

- Séance de 1h30 : 60 €

- Séance enfant (1h) : 30 €
- Séance (énergétique ou libération)associée avec le produit Multispa : 80€
- Séance Atlas : 110€
- Suivi séance Atlas : 75€
- Soins par les fréquences (30 min) : 25 €

Modes de paiement acceptés :

- ✓ Espèces
- ✓ Chèque à l'ordre de Audrey Serriere
- ✓ Virement bancaire
- ✓ Paylib
- ✓ PayPal

Le règlement est dû **à l'issue de la séance**, sauf accord contraire.

Conformément à l'article **293 B du CGI**, la TVA n'est pas applicable (franchise en base). Une note/**facture** est remise pour toute prestation supérieure à **25 €** (arrêté n° 83-50/A du 3 octobre 1983). Elle comportera, notamment, le décompte détaillé, en quantité et prix, de chaque prestation et produit fourni ou vendu, ainsi que la somme totale à payer, sans mention de TVA, conformément à l'article 293B du code général des impôts. Pour toute prestation inférieure à 25 €, la note/facture est facultative. Elle sera néanmoins délivrée sur simple demande du Client.

Annulation / Report

Les rendez-vous peuvent être **annulés ou reportés sans frais**. Le Client est toutefois invité à prévenir le Prestataire dès que possible, par respect de son planning.

Durée d'engagement

Il n'y a **aucun engagement de durée** pour les accompagnements. Le Client est libre d'interrompre à tout moment.

Responsabilités

Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations avec sérieux, respect et bienveillance. Il ne saurait toutefois être tenu responsable de toute mauvaise interprétation ou usage personnel des informations partagées.

Engagement éthique

Le Prestataire s'engage à :

- Ne jamais poser de diagnostic médical

- Ne pas interférer dans un traitement en cours
 - Respecter le secret professionnel et la vie privée
 - Maintenir une hygiène et une tenue irréprochables
 - Orienter vers un médecin en cas de doute médical
 - Offrir le meilleur de mon savoir-faire et de mes expériences
 - Rester à l'écoute des difficultés personnelles et des besoins du Client
-

Protection des données personnelles (RGPD)

Conformément à la loi **Informatique et Libertés n°78-17** et au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** :

- Les données personnelles collectées (nom, téléphone, email, adresse) sont utilisées **uniquement** pour la gestion des rendez-vous et la facturation.
- Ces données sont **confidentielles**, stockées de manière sécurisée, et ne sont jamais transmises à des tiers sans consentement.

Le Client peut à tout moment demander : accès, rectification, opposition ou suppression de ses données par simple demande à : audrey@inspiremoi.eu

Propriété intellectuelle

Les supports de séance, documents, outils, textes et techniques utilisés sont la propriété exclusive de Audrey Serriere. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sans autorisation écrite, est interdite.

Médiation à la consommation

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la Consommation, Audrey Serriere met à disposition un dispositif de médiation de la consommation, avec la MÉDIATION comme entité de médiation.

Si, après avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel) à Audrey Serriere, incluant les circonstances du litige et votre demande, vous n'avez pas obtenu de solution, vous pourrez solliciter le médiateur de la consommation désigné, à condition d'avoir reçu une réponse écrite négative ou aucune réponse dans un délai de deux mois après l'envoi de votre réclamation. Toute personne souhaitant déposer une réclamation peut le faire via le site www.cnpm-mediation-consommation.eu ou par courrier à l'adresse suivante :

CNPM MÉDIATION CONSOMMATION
27, avenue de la Libération - 42400 SAINT-CHAMOND

Confidentialité

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées par le Client dans le cadre de la prestation. Aucune information ne sera divulguée sans le consentement préalable du Client, sauf obligation légale.

Loi applicable & juridiction compétente

Les présentes CGPS sont soumises au **droit français**. En cas de litige, le tribunal compétent sera celui du domicile du Prestataire, sauf dispositions légales contraires.

Acceptation des CGPS

La réservation ou l'achat d'une prestation vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.
